

GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

RÉMI FÉRAUD
PRÉSIDENT DU GROUPE

Pollution : agir sans attendre

Avec Anne Hidalgo, nous avons fait de la lutte contre la pollution une priorité de ce mandat municipal. Elle représente en effet un enjeu majeur de santé publique reconnu par tous les scientifiques. Les particules fines sont classées comme cancérigènes certains par l'OMS et l'oxyde d'azote provoque des irritations et des difficultés respiratoires. Or, à Paris, selon les chiffres d'Airparif, le trafic routier est responsable de 66 % des émissions d'oxyde d'azote et de 56 % des particules fines.

Déjà, depuis 2001, la politique de réduction de la circulation automobile a permis de diminuer de 40 % les particules fines. Bertrand Delanoë a en effet réduit la place de la voiture, développé l'offre de

transports en commun en partenariat avec le Stif, ainsi que les alternatives à la possession d'un véhicule particulier, notamment grâce au Plan vélo, à Vélib' ou encore Autolib' qui connaît un vif succès et s'étend chaque mois à de nouvelles communes métropolitaines. Nous voulons aujourd'hui aller plus loin. Il faut démarrer une nouvelle étape pour éradiquer le diesel à l'horizon 2020, comme nous nous y sommes engagés. La responsabilité des politiques a conduit notre majorité municipale à annoncer des mesures à la fois extrêmement fortes et graduées dans le temps. Il ne s'agit en aucun cas de punir les utilisateurs de véhicules mais de les accompagner dans le cadre d'une transition écologique indispensable à la santé publique.

Ainsi, afin que Paris devienne une zone à basse émission, les véhicules les plus polluants seront à terme bannis, comme le prévoit la loi de transition énergétique. Ce sont d'abord les autocars et les poids lourds les plus polluants, antérieurs

au 1^{er} octobre 2001, qui seront concernés.

Ces mesures, d'ores et déjà discutées avec les professionnels et les communes métropolitaines du Grand Paris, répondent à la légitime inquiétude exprimée par la Conférence citoyenne sur la pollution atmosphérique. Elles s'accompagnent de nombreuses aides permettant de faciliter la transition : Autolib' sera accessible à des conditions préférentielles pour tous les jeunes conducteurs, les Parisiens renonçant à leur véhicule particulier se verront offrir une offre Autolib' ainsi que le remboursement du passe Navigo et de l'abonnement Vélib' pour un an, les professionnels auront accès à un crédit à taux préférentiel pour acquérir un véhicule propre...

En 2020, en matière de pollution, Paris aura changé et franchi un cap décisif grâce au volontarisme d'Anne Hidalgo, au bénéfice de la santé de tous les Parisiens, à commencer par les plus jeunes et les plus fragiles. ■

GRUPE UDI-MODEM

ÉRIC AZIÈRE
PRÉSIDENT DU GROUPE

Logement : soit je me tasse, soit je me casse!

Si la crise du logement que nous vivons actuellement à Paris, si la situation d'urgence dans laquelle de plus en plus de ménages parisiens se trouvent actuellement ne sont pas une priorité absolue, alors je me demande quel niveau de dégradation de ce secteur il faudrait atteindre pour qu'une mobilisation générale de toutes les forces politiques ait lieu... et j'appelle, au nom du groupe UDI-Modem, à une mobilisation générale pour le logement à Paris.

Aujourd'hui, à Paris, 80 % des Parisiens, locataires ou propriétaires, sont fragilisés face à un logement qui dévore progressivement leur pouvoir d'achat, et aggrave les effets d'une conjoncture déjà très mauvaise. À plus de 8 000 euros le mètre carré à l'achat,

et à 29 euros par mois à la location, Paris est la zone la plus chère de France pour se loger ! Loyer à payer, prêt à rembourser, le budget « logement » est devenu le premier poste de nos dépenses, captant en moyenne entre un quart et un tiers de nos revenus.

À Paris la chandelle du logement locatif brûle par les deux bouts !

Il y a 3 catégories de ménages parisiens qui souffrent de cette crise :

– les plus modestes : ils sont 25 % et pour eux c'est la débrouille, entre les plus chanceux dans le logement social et les plus résistants dans de trop petits logements, mal équipés, souvent vétustes, quelquefois insalubres. C'est le premier bout de la chandelle ! Il brûle !

– ensuite il y a les ménages dits « fragiles » : 22 % des ménages parisiens, un peu mieux lotis en logement social, ils ne sont souvent pas très éloignés des conditions de logement des plus modestes, dans le parc privé.

– viennent ensuite les ménages à revenus moyens : 30 % des ménages

parisiens, appelons-les « MâReMo », ces Ménages à Revenus Moyens, souvent des couples, avec ou sans enfant, pour la plupart ont renoncé à demander quoi que ce soit à qui que ce soit.

Ils n'ont plus d'espoir, tout autant qu'ils sont exclus, de fait, du logement social et du logement privé, trop cher pour eux. C'est l'autre bout de la chandelle qui brûle !

La seule solution de toutes ces catégories de ménages parisiens, trop à l'étroit, sans solution, c'est : « soit je m'entasse... soit j'me casse... et bonjour la banlieue ! »

Résultat : plus de la moitié des ménages parisiens sont en situation de suroccupation de leur logement, il manque une pièce, ou de suroccupation accentuée, il manque deux pièces au ménage.

Il faut construire dès que c'est possible, transformer des bureaux vides en logements, augmenter l'offre de location d'appartements, et au bout du compte faire baisser les prix !

Paris doit pouvoir offrir d'autres solutions que l'exiguïté ou l'exil ! ■

GROUPE UMP**NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET
PRÉSIDENTE DU GROUPE****Logement : une priorité
mal engagée**

Se loger est la première priorité des Parisiens, mais les prix à la location dans le parc privé sont toujours trop élevés pour les jeunes actifs et les foyers des classes intermédiaires, déjà durement touchés par la crise économique, à laquelle s'ajoute le matraquage fiscal du gouvernement et de la Mairie de Paris.

Or, que proposent la maire de Paris et sa majorité pour soutenir ces classes moyennes et leur permettre de demeurer dans la capitale ? Le Programme locatif de l'habitat, présenté et voté par la maire de Paris en février dernier, a amplifié un phénomène à l'œuvre depuis près de quinze ans déjà : une politique hostile aux classes moyennes. En effet, 70 % des programmes de

logement financés par la Mairie de Paris, avec la participation de l'État, seront exclusivement consacrés à du logement très social.

Pour servir cet objectif, la maire de Paris compte utiliser tous les leviers possibles, comme la politique de rachat d'immeubles entiers ou simplement d'appartements pour en faire des logements sociaux. Cela a déjà coûté plus d'un milliard d'euros depuis 2001 et l'on estime à 850 millions d'euros les coûts à venir.

Il faut également dénoncer le reconventionnement massif de logements libres et intermédiaires, plutôt que de construire de nouveaux logements, consiste à convertir l'existant en logements sociaux, raréfiant ainsi l'offre disponible : plus de 20 000 logements sont ainsi sortis du marché au cours de la dernière mandature.

Le logement intermédiaire, pourtant partie intégrante et indispensable d'une mixité sociale équilibrée, demeure donc le parent pauvre d'un dispositif qui contri-

bue aussi à ghettoïser les arrondissements de l'est et à déstabiliser le marché immobilier.

Dans le même temps, le nombre de demandeurs de logements sociaux augmente chaque année pour atteindre le chiffre préoccupant de 170 000 en 2014.

Il faut savoir que le délai moyen d'attente pour obtenir un logement social à Paris est de sept ans, et que le taux de rotation dans le parc social se situe à moins de 4 %.

Pour toutes ces raisons, les élus du groupe UMP ont proposé un plan d'action crédible afin de débloquer le parcours résidentiel en recréant réellement du logement destiné aux classes moyennes et aux étudiants, ainsi qu'en relançant l'accession sociale à la propriété.

L'exécutif a malheureusement de nouveau rejeté ces propositions constructives pour maintenir une politique dogmatique, anti-économique et sans aucune vision métropolitaine. ■

**GROUPE COMMUNISTE -
FRONT DE GAUCHE****NICOLAS BONNET-OULALDJ
PRÉSIDENT DU GROUPE****Femmes victimes de
violences : hébergement
et accès au logement**

La lutte contre les violences faites aux femmes est un enjeu essentiel de société, d'inégalités entre les sexes mais aussi une urgence de santé publique. Expression ultime de multiples formes de domination masculine, ces violences constituent des atteintes intolérables à leur intégrité et à leur dignité et une violation des droits fondamentaux.

En France chaque année, 216 000 femmes sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur ex-compagnon ou de leur compagnon actuel. En 2013, 129 ont été tuées. À Paris, ce sont 10 femmes qui ont été assassinées par leur conjoint entre 2010 et 2013. Le 39 19 « Violences

Femmes Info » a recueilli 916 appels parisiens pour « violences conjugales ».

Qu'il soit une question d'urgence, d'insertion ou encore de logement, le parcours des femmes est un véritable parcours du combattant. Les femmes victimes de violences, notamment conjugales, ne sont pas des femmes à la rue mais des femmes victimes et en danger au sein de leur foyer : elles ont donc des besoins spécifiques.

Les élus communistes se sont toujours mobilisés aux côtés des associations féministes. Il était donc naturel et évident que notre première délibération soit sur ce sujet : femmes victimes de violences, hébergement et accès au logement. Actuellement, le nombre de places en centres d'hébergement est insuffisant et inexistant pour les femmes handicapées. Paris est en retard : il faut plus de places et les réponses doivent être cohérentes et adaptées aux différentes situations. C'est une revendication des associations spécialisées.

Nous avons porté lors du dernier Conseil de Paris une délibération qui permet :

- la création de 60 places en CHRS, 60 places en résidence sociale et la mobilisation de 50 logements, pour que chaque femme puisse retrouver une réponse conforme à son droit à la réparation ;
- une prise en compte de la situation des femmes victimes de violences lors d'échange de logement ainsi que la prise en compte du dépôt de main courante lors du système de cotation ;
- une réduction du délai minimum d'inscription au fichier des demandeurs de logement social lors de l'Accord collectif départemental ;
- et, enfin, à terme, nous espérons la création d'un lieu unique qui permettra une prise en charge pluridisciplinaire, coresponsable, coordonnée et qui pourrait éviter aux victimes fragilisées de se déplacer en organisant un accueil et une prise en charge dans un lieu unique. ■

GRUPE ÉCOLOGISTE DE PARIS

ANNE SOUYRIS
ET DAVID BELLARD
COPRÉSIDENTS DU GROUPE

Développer le vélo pour bâtir une ville conviviale et apaisée

Ce printemps marque l'affirmation par notre majorité d'une politique ambitieuse en matière de vélo à Paris. Grâce au nouveau Plan vélo 2015-2020, nous agissons pour le développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle. C'est un pilier majeur de la lutte contre la pollution et pour la qualité de l'air dans laquelle notre ville s'est engagée en adoptant un plan antipollution en février dernier. Nous devons protéger la santé des Parisiennes et des Parisiens, particulièrement celle des plus fragiles, des enfants et des personnes âgées en diminuant drastiquement la pollution atmosphérique à Paris, notamment la

pollution cancérigène liée aux particules fines, et les émissions de gaz à effet de serre.

L'objectif fixé est ambitieux : le triplement de la part qu'occupe le vélo dans les déplacements à Paris, actuellement de 5%.

Pour ce faire, les moyens sont à la hauteur des enjeux pour un effort sans précédent. Cent millions d'euros d'investissements seront consacrés au vélo pendant la mandature afin notamment de développer de nouvelles pistes cyclables, d'augmenter l'offre de stationnement sécurisé et d'encourager à l'achat de vélos à assistance électrique.

La place du vélo est affirmée : de grands axes est/ouest, nord/sud et en rocade verront les vélos sortir du couloir de bus pour circuler sur des pistes cyclables sécurisées. Pour que les Parisiennes et les Parisiens adoptent massivement le vélo comme mode de déplacement quotidien, la ville doit s'adapter à eux et offrir un espace public confortable, indispensable

à des déplacements sécurisés.

Ainsi, le développement du vélo répond à un objectif des écologistes de bâtir une ville conviviale et apaisée. En rééquilibrant l'espace public au profit des piétons et des circulations douces, en végétalisant Paris, nous souhaitons vivre mieux à Paris.

C'est dans cet état d'esprit que nous abordons les chantiers de réaménagement des places de Paris où l'espace public doit être mieux partagé.

À terme, faire de Paris une zone 30 (en dehors des grands axes) d'ici à 2020 est possible et doit être un objectif qui nous rassemble. À l'image de la piétonisation de certaines rues le dimanche dans le cadre de l'opération Paris Respire plébiscitée depuis dix ans par les Parisiennes et les Parisiens, nous devons nous servir de tous les outils dont nous disposons pour rendre la ville conviviale, joyeuse et respectueuse de tous les usages. ■

GRUPE RADICAL DE GAUCHE, CENTRE ET INDÉPENDANTS

JEAN-BERNARD BROS
PRÉSIDENT DU GROUPE

La laïcité, une valeur républicaine plus que jamais essentielle

Les attentats perpétrés à Paris les 7 et 9 janvier 2015 constituent des actes terroristes qui ont choqué la France entière et bien au-delà. Aujourd'hui, si l'émotion est encore présente, chacun se questionne et cherche des solutions. Comment éviter que la barbarie se reproduise ? Comment éviter que ces actes entraînent une division entre les Français ?

La mobilisation exceptionnelle des Parisiens lors de la marche du 11 janvier en hommage aux victimes a montré l'attachement des citoyens aux valeurs républicaines, et nous donne à réfléchir à ce que collectivement nous devons mettre en place pour faire vivre ces va-

leurs. Héritière de la philosophie des Lumières, la République française est la gardienne de la liberté d'expression, du droit au blasphème et de la laïcité. Réaffirmer ces valeurs, les expliquer, notamment aux plus jeunes, est une démarche essentielle que nous devons tous entreprendre.

Suite aux demandes répétées de notre groupe, la maire de Paris a décidé de réactiver l'Observatoire parisien de la laïcité, sous la forme d'une commission extra-municipale. Cet Observatoire, qui sera composé d'un collège d'élus et d'un collège de spécialistes de la question, juristes, professeurs, sociologues notamment, aura un rôle d'étude et d'expertise sur le principe de laïcité dans notre ville afin d'émettre des préconisations et propositions pour en améliorer l'application. Cette structure prend tout son sens au vu du contexte actuel.

Nous avons souvent regretté le manque de neutralité de notre municipalité et dénoncé certaines

subventions aux crèches confessionnelles qui n'assurent pas un service public continu, les aides financières ou baisses de loyers injustifiées à certaines associations, les prêts à titre gracieux d'espaces municipaux pour des cérémonies religieuses, la prise de parole d'élus lors d'offices religieux, l'organisation et le soutien logistique, à l'Hôtel de Ville ou au sein des mairies d'arrondissement, de fêtes religieuses.

Au vu de la période que nous traversons, nous nous réjouissons donc de la relance de cet Observatoire et saluons cette décision prise par la maire de Paris.

Défenseurs constants de la laïcité, nous la considérons, plus que jamais, comme un rempart permettant de garantir un vivre-ensemble apaisé et respectueux de chacun. ■

→ Contact courriel :
groupeprgci@gmail.com
→ Compte twitter :
[@Groupe_PRG_CI](https://twitter.com/Groupe_PRG_CI)